

# Découverte à pied du Connemara et des îles



|                                    |                                         |
|------------------------------------|-----------------------------------------|
| Jours:                             | 7                                       |
| Prix:                              | 730 EUR<br>Vol international non inclus |
| Confort:                           | ★★★★★                                   |
| Difficulté:                        | ★★★★☆☆                                  |
| 🏔 Randonnée 🏞 Paysages 🛀 Balnéaire |                                         |
| 🔨 Artisanat et vie locale          |                                         |

Amoureux de la nature et de la marche à pied, ce circuit est fait pour vous ! Venez arpenter le mythique **Connemara** et les 2 îles enchantées d'**Inishbofin** et **Inishmore**, au cœur des îles d'Aran.

Découvrez la **magie celte** au fil de vos rencontres avec des Irlandais joyeux et accueillants dans des villages pittoresques.

Les hébergements en B&B avec leurs solides petits-déjeuners irlandais sauront vous requinquer ! Vos bagages sont transportés chaque jour en voiture et, une fois déposés aux points de départ de vos randonnées, vous n'avez plus qu'à suivre plans et topo-guides et profiter de l'aventure dans ces **cadres naturels si merveilleux** !

## Jour 1. Arrivée à Leenane



Leenane 📍

- Vous arrivez en bus au village de **Maam Cross**, où vous êtes accueillis et transférés au pittoresque village de **Leenane**. Bienvenue au **Connemara** !
- Remise de votre **roadbook** et autres informations utiles et conseils pour les lieux de dîner.

🏠 Hébergement

Bed & Breakfast

## Jour 2. Sur la route de la famine



Leenane 📍

- Transfert jusqu'à la pointe du **fjord de Killary**, l'unique fjord d'Irlande et point de départ de votre randonnée, offrant de **magnifiques paysages**.
- Votre marche du jour est un **voyage dans l'Histoire**, le long du *Famine track*. Au milieu du 19ème siècle, des habitants de la côte sud du fjord, minés par la famine, construisirent cette route en échange d'un maigre salaire et d'un peu de nourriture. Quelques villages en ruine témoignent aujourd'hui de cette douloureuse époque.

🍽 Petit déjeuner

Bed & Breakfast

🏠 Hébergement

Bed & Breakfast

## Jour 3. Sur l'île d'Inishbofin



Leenane   
 35km - ⌚ 45m  
Cleggan   
 10km - ⌚ 30m  
Île d'Inishbofin 

- Transfert en taxi jusqu'au village de **Cleggan**, où se trouve l'embarcadere pour l'**île d'Inishbofin**.
- Une petite demi-heure de bateau et vous voici sur l'idyllique petite île, dont on dit qu'elle regroupe **tous les paysages d'Irlande** malgré sa petite taille et où habitent moins de 200 habitants.
- Vous pouvez explorer l'île à votre guise tout au long de la journée. Vous y découvrirez notamment de **belles plages de sable blanc** et une eau translucide.
- Nuit sur l'île.

|                                                                                                  |                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
|  Petit déjeuner | Bed & Breakfast |
|  Hébergement    | Bed & Breakfast |

## Jour 4. Clifden et son château



Île d'Inishbofin   
 10km - ⌚ 30m  
Cleggan   
 10km - ⌚ 15m  
Clifden 

- Vous quittez l'île à bord du bateau du matin et retournez à Cleggan.
- De là, un court transfert en taxi vous mène à **Clifden**, charmante et colorée petite **capitale du Connemara**.
- Vous avez le reste de la journée pour découvrir les lieux. Notamment, vous pouvez vous rendre à pied jusqu'au **château de Clifden** (6 km de marche ; 160 mètres de dénivelé ; environ 1 à 2 heures).
- Nuit à Clifden, où les soirées sont animées et festives.

|                                                                                                  |                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
|  Petit déjeuner | Bed & Breakfast |
|  Hébergement   | Bed & Breakfast |

## Jour 5. Dans les îles d'Aran



Clifden   
 60km - ⌚ 1h  
Rossaveal   
 20km - ⌚ 40m  
Île d'Inishmore 

- Transfert en taxi jusqu'à **Rossaveal**, où se trouve le petit port pour les **îles d'Aran**.
- Vous montez à bord d'un ferry qui vous mène sur **Inishmore**, l'île principale du petit archipel.
- Bastions de la culture irlandaise, les **îles d'Aran** comptent parmi les derniers endroits où la **langue gaélique** est toujours en usage. Les habitants y ont enduré vents et marées depuis la préhistoire, préservant un **style de vie unique**.
- Sur place, il est possible de **louer des vélos** ou de faire le tour en **calèche**. Visitez à Kilronan le **fort de Dun Aengus**, premier monastère chrétien d'Irlande, et promenez-vous le long de **chemins pittoresques** bordés de murets de pierre.

|                                                                                                    |                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
|  Petit déjeuner | Bed & Breakfast |
|  Hébergement    | Bed & Breakfast |

## Jour 6. Arrivée à Galway



Île d'Inishmore   
 20km - ⌚ 40m

- Retour en ferry à Rossaveal.
- De là un bus (billets non inclus) vous mène à **Galway**, troisième ville d'Irlande, ville étudiante, touristique et réputée pour ses nombreux festivals.
- Déambulez dans les quartiers historiques. Les nombreuses boutiques sont également l'occasion d'un peu shopping. Le soir, profitez d'une session de **musique traditionnelle** dans l'un des pubs animés de la ville.

|                                                                                                    |                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
|  Petit déjeuner | Bed & Breakfast |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|

Rossaveal 📍  
🚗 40km - ⌚ 1h  
Galway 📍

🏠 Hébergement

Bed & Breakfast

## Jour 7. Bon voyage !



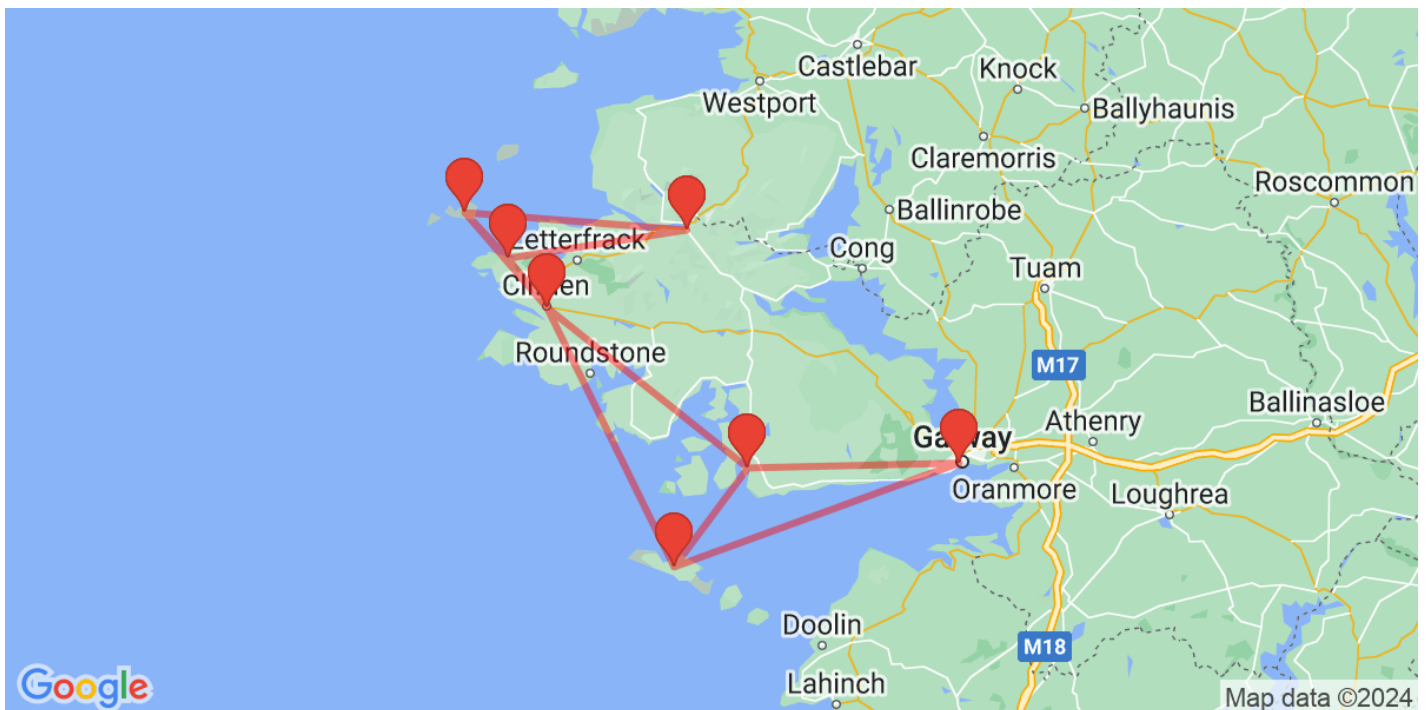
Galway 📍

- Petit-déjeuner et fin du séjour.

☕ Petit déjeuner

Bed & Breakfast

## Carte itinéraire



# Tarif par personne pour un circuit privatisé

## Basse saison 2021

avril 1 - mai 30, sept 1 - oct 30

| 1-1      | 2-3     | 4-5     | 6-9     |
|----------|---------|---------|---------|
| 1390 EUR | 810 EUR | 770 EUR | 730 EUR |

## Haute saison 2021

juin 1 - août 30

| 1-1      | 2-3     | 4-5     | 6-9     |
|----------|---------|---------|---------|
| 1460 EUR | 870 EUR | 825 EUR | 780 EUR |

Prix sous réserve de disponibilités au moment de la réservation.

Tous les prix sont en euros et calculés par personne partageant une chambre (2 personnes par chambre).

*Un supplément sera facturé pour une chambre individuelle.*

## Inclus

- 6 nuitées en B&B (ou hôtels 3\* selon préférences) en chambre double ou twin avec salle de bain et toilettes
- 6 petits déjeuners irlandais ou continentaux
- Les transferts au départ et à l'arrivée de chaque randonnée
- Le transfert des bagages jusqu'au jour 5 (Rossaveal)
- Les billets de bateau pour les îles d'Inishbofin et Inishmore (archipel d'Aran)
- Votre carnet de voyage personnalisé
- Assistance téléphonique en français 7/7
- En option : carnet de route imprimé + rencontre avec un guide le soir de votre arrivée = + 125 € pour le dossier

## Non inclus

- L'aérien international et domestique
- Les taxes d'aéroport & visas
- Les déjeuners et dîners (possibilité de commander des paniers repas auprès des propriétaires des B&B - env. 7 €)
- Les boissons, dépenses personnelles & pourboires
- Les billets au retour d'Inishmore, et le bus pour rejoindre Galway depuis Rossaveal (7€)
- L'assurance voyage & l'assistance
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « Inclusions »

# Informations supplémentaires

---

## Conditions générales de vente

### Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement [www.nomadays.fr](http://www.nomadays.fr).

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

### Modalité de paiement

#### Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

#### Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

### Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

## Conditions d'annulation

### Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

#### Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

#### Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

# Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

## Assurance

### ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

**CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !**

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

### Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.